



Olivier Psaume,
Président du Cliff

Après un premier semestre déjà très riche, nous avons encore multiplié les rendez-vous durant la seconde partie de 2021, avec le sincère espoir de pouvoir nous retrouver enfin physiquement pour notre séminaire annuel... L'évolution de la pandémie nous a contraint au choix du distanciel, à grand regret. Nous avons néanmoins eu des échanges intéressants dont vous retrouverez les principaux enseignements dans cette nouvelle édition de **cliff mag**. Nous avons notamment traité de nombreux sujets de réglementation autour de l'ESG et les nouveautés dans l'exercice de nos métiers.

Même si ce ne sera pas encore pour les semaines à venir, nous gardons l'espoir de nous retrouver en "présentiel" cette année. Nous ne manquerons pas de célébrer ces retrouvailles par un événement convivial exceptionnel ! Merci de votre confiance et de votre soutien.



Séminaire Cliff 2021 : Le métier d'IR face aux grandes ruptures actuelles Qu'attendent les différentes parties prenantes des Investor Relations, aujourd'hui et demain ?

Gilles Schnepf, Président du Conseil d'administration de DANONE, Michel Giannuzzi, PDG de VERALLIA, Astrid Milsan, Secrétaire générale adjointe en charge de la direction des émetteurs et de la direction des affaires comptables de l'AMF, Cédric Lavérie, Head of French Research d'ISS, et Gilles Guibout, Equity portfolio manager chez AXA Investment Managers, se sont exprimés sur cette question avec François-José Bordonado, Directeur des Relations Investisseurs de DASSAULT SYSTÈMES, Vice-Président du Cliff. L'IR fait le pont entre le monde intérieur de l'entreprise et ses parties prenantes, avec pour principale mission d'établir la confiance entre eux, dans la durée, en faisant descendre les messages et remonter les avis. Il doit savoir adapter une même information à chaque interlocuteur, créer une histoire unique, avec une communication toujours claire, fidèle, précise, cohérente et égale pour tous. Il doit pouvoir parler de tous les sujets, sans forcément en être expert. En décryptant les interrogations des marchés, il peut anticiper les préoccupations à venir, alerter en interne, du management au Conseil d'administration, et éviter les déceptions des parties prenantes. En quelques mots, l'IR est un « tiers de confiance », un « passeur », polymorphe, avec des compétences techniques, une excellente capacité de synthèse et avant tout des qualités humaines.

Comment le métier d'IR va-t-il évoluer avec la digitalisation ?

La crise sanitaire a fait évoluer les pratiques : Andrzej Kawalec, Directeur Général, Analyste-Gérant chez MONETA AM, Anne Lacarrière, Managing Director, Global Head of Corporate Access chez KEPLER CHEUVREUX, et Jean-Christophe Liaubet, Managing Partner chez FABERNOVEL, ont débattu avec Mathilde Rodié, Directrice des Relations Investisseurs et de la Communication Financière de DANONE, et Jean-Benoît Roquette, SVP Investor Relations d'UBISOFT, tous deux administrateurs du Cliff. Le nombre de *roadshows* a diminué, ils sont devenus multiloaux ; les réunions se sont multipliées, grâce à une optimisation du temps, notamment pour le management. S'il est intéressant de toucher ainsi une cible plus large, la question de la qualité des échanges se pose pour toutes les parties prenantes. Présentiel et distanciel cohabiteront sans doute à l'avenir, avec plus de sélectivité pour les réunions physiques (l'impact environnemental des déplacements va entrer en ligne de compte). La réalité virtuelle ou augmentée va certainement s'inviter dans les relations investisseurs (pour être plus impactant dans le cadre d'un *investor day* par exemple). De nouveaux formats de réunions apparaissent, centrées sur le Q&A. Les podcasts, les vidéos facilitent la pédagogie et la transmission de messages concis. De nouveaux outils permettent à tous de gagner en temps et en efficacité pour traiter toute la *data* désormais disponible. (Décembre 2021)

Voir aussi l'enquête :

[Initiatives internes pour la RSE \(Nov. 2021 - 16 réponses\)](#)

VOIR TOUTES LES ACTUALITES DE L'ECOSYSTEME RELAYEES PAR LE CLIFF



La standardisation européenne du reporting sur la durabilité peut-elle permettre une convergence internationale tout en répondant aux attentes des parties prenantes ?

Taxinomy, SFDR, CSRD : ces 3 textes clés structurent les exigences en matière de reporting et vont notamment standardiser l'information produite par les émetteurs. Depuis 2001 avec la loi NRE, puis 2010, avec la loi Grenelle 2, le sujet n'est pas nouveau en France. Il s'agit donc d'évolutions plutôt que de révolution, mais le futur standard européen devra être compatible avec les exigences internationales. L'EFRAG, mandaté par la Commission européenne, est en contact étroit avec les autres initiatives internationales et notamment le SASB. Il sera difficile de satisfaire tout le monde, mais ces organismes doivent avoir en tête que le besoin est avant tout la simplicité et la cohérence, et que chaque indicateur imposé doit être pertinent pour les lecteurs et utile aux entreprises pour leur permettre de piloter leur stratégie et de se transformer. (Septembre 2021 - Bredin Prat, Cliff et PwC)

Reporting ESG : le cadre et les recommandations de la TCFD

Comment la durabilité et le climat sont-ils intégrés au sein de l'organisation et de la gouvernance à tous les niveaux ? Comment est géré le climat, est-il au cœur de la stratégie ? Les risques climatiques et les opportunités sont-ils intégrés aux risques de l'organisation ? Quels sont les enjeux de la mesure de la performance climatique ? Tels sont les 4 piliers des recommandations de la *Task Force on Climate-related Financial Disclosure*. Le *Status report* annuel fait le bilan des pratiques des entreprises : grandes disparités, par industrie et par région, mais la tendance est à la nette progression vers plus de transparence et les enjeux climatiques sont au cœur des réflexions. Le point faible est celui de la résilience de la stratégie et la question des scénarios climatiques, la confidentialité sur des enjeux stratégiques en étant sans doute l'explication. La mesure de l'impact financier est un autre challenge. (Novembre 2021)

Taxinomie verte : point d'étape sur la mise en conformité et cas d'usage

Première étape de la standardisation européenne de l'information extra financière : la taxinomie dite «verte», qui traite principalement des enjeux climatiques, a été établie sur la base d'indicateurs fiables et exhaustifs (chiffre d'affaires, investissements, dépenses d'exploitation). Ils pourront évoluer afin de permettre aux investisseurs de mieux challenger leurs prises de décisions et allouer les capitaux vers les secteurs, les entreprises et les technologies qui concourent à la trajectoire vers la neutralité carbone. La part «verte» de chacun de ces indicateurs doit figurer dans la DPEF publiée au titre de 2021 – si elle est nulle, un narratif pourra l'expliquer – avec une double notion d'éligibilité et d'alignement. Cette taxinomie sera évolutive : toutes les activités n'ont pas encore été analysées, de nouveaux objectifs environnementaux seront fixés. Et une réflexion est en cours sur la taxinomie sociale. (Novembre 2021)

Actualités réglementaires et DEU 2021 avec l'AMF

Assurer la cohérence et la connectivité entre les informations liées au climat, permettre aux lecteurs de comprendre leurs conséquences financières : telles sont les priorités relatives au reporting extra financier selon l'ESMA, reprises par l'AMF, qui rappelle les nouvelles obligations liées à l'article 8 du règlement Taxinomie. Consciente de la difficulté d'appropriation des données et du texte, par les émetteurs et par les commissaires aux comptes, ainsi que du fait que certaines sociétés sont plus ou moins concernées et que certaines ont pris des engagements et d'autres pas, l'AMF va insister dans sa revue sur les informations qualitatives requises. Côté gouvernance, ce sont là aussi les explications données, sur le choix de la structure et l'organisation qui en découle, qui sont jugées importantes. L'AMF a constaté également un certain nombre de bonnes pratiques pour l'information sur la politique de rémunération et ses éventuels ajustements en cours d'année. Enfin l'entrée en vigueur de l'obligation du dépôt au format ESEF du rapport financier annuel (ou du document d'enregistrement universel l'incluant) impose certaines règles pour le respect desquelles l'AMF a mis en place 3 niveaux de contrôles techniques et a fait de nombreux tests avec les émetteurs. (Décembre 2021)

VOIR TOUTES LES ACTUALITES REGLEMENTAIRES RELAYEES PAR LE CLIFF

cliff mag



Relations
avec les marchés

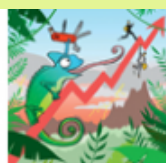
Rachat d'actions à impact ESG

Le principe du rachat d'actions à impact ESG est de partager la richesse entre les différents *stakeholders* en réallouant une partie de la performance du rachat d'actions à un projet ESG. Il n'est pas plus compliqué à mettre en œuvre qu'un rachat d'actions classique, la structure est la même : soit l'entreprise définit la part qu'elle souhaite allouer au financement du projet ESG, avant même le lancement du rachat d'actions ; soit elle définit une série d'indicateurs ESG et si ces indicateurs ne sont pas atteints à un horizon de temps défini, l'entreprise s'engage à reverser une partie de la décote garantie au financement d'un projet ESG. Le projet doit être non seulement consistant avec la politique d'allocation du capital de l'entreprise, mais aussi avec son engagement en matière de RSE. Il donne ainsi du sens à une opération très technique et très financière. (Novembre 2021)

Voir aussi l'enquête :
CMD / ID : comment s'organiser ? (Juillet 2021 - 19 réponses)

**RETROUVEZ LES TRANSCRIPTIONS DE TOUTES LES REUNIONS DU CLIFF
POUR ETRE INFORMES EN TEMPS REEL, ABONNEZ-VOUS A NOTRE ALERTE**

cliff mag



Outils de communication

L'intelligence artificielle décrypte votre communication financière : outils, risques et opportunités

Dès les années 80, les premiers modèles quantitatifs spécialisés sont apparus. Dans les années 2000, ce fut le *high frequency trading*. En 2015, un ancien des services de renseignements britanniques nous expliquait comment, chez un *hedge fund*, il décryptait le *body language* des *top management* rencontrés. Et ces dernières années, le *natural language processing* s'est démocratisé. La 4ème révolution industrielle est déjà une réalité chez les investisseurs : des moteurs de recherche très puissants leur permettent de trouver instantanément de nombreuses informations, d'analyser le *wording* des communications des entreprises pour y déceler des nuances infimes, un avantage compétitif.. Pour les émetteurs, des algorithmes offrent une aide à la rédaction qui peut faire gagner en temps et en qualité, ou encore du *targeting* sur mesure corrélé avec le modèle économique et l'évolution du titre de la société. (Septembre 2021)

Baromètre 2021 sur les fonctions IR

Depuis la première édition de ce Baromètre en 2017, la taille des équipes de communication financière et relations investisseurs n'a pas changé, alors que les missions se sont élargies et que le recours aux consultants et prestataires a diminué : les équipes sont davantage « multifonctions » et sans nul doute plus productives. Elles sont aussi davantage impliquées dans la mise en place des *disclosure policy* et dispositifs de gestion de crise, ainsi que dans la stratégie de l'entreprise. Sans surprise, l'ESG apparaît comme le sujet majeur, avec notamment une augmentation exponentielle du temps passé sur le sujet avec les agences de notation extra financière, les *buy-side* et les *sell-side*. Imposée par la crise sanitaire, la visioconférence s'est installée dans le relationnel, avec son lot d'avantages et d'inconvénients. Avec ces nouveaux sujets et ces nouvelles pratiques, une nouvelle génération d'IRO arrive. (Décembre 2021)

Voir aussi des **enquêtes et benchmark** :

Benchmark Lettres aux actionnaires, CCAI et Clubs (Septembre 2021 - CA CLarge60)

Application mobile IR (Septembre 2021 - 21 réponses)

Mode de présentation des résultats annuels 2021 (Octobre 2021 - 29 réponses)

Outils de gestion des actionnaires individuels (Octobre 2021 - 15 réponses)

VOIR TOUTES LES ENQUETES ET BENCHMARKS REALISES AU SEIN DU CLIFF

Prochaine édition de Cliff mag : juillet 2022
sur les sujets traités au 1er semestre !



 **cliff**
Investor Relations

Cliff - Tour Praetorium 14, Place des Reflets 92400 Courbevoie La Défense
Tél. 01 47 76 05 70 | cliff@cliff.asso.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages, [cliquez ici](#)